



Difficultés Langagières Chez le Jeune Enfant

Formation des parents

Clinique Psychologique & Logopédique Universitaire

Bâtiment B33 RDC - Parking 16
Boulevard du Rectorat, n°3
4000 Liège

GPS : N50.58590, E5.57049
www.ulg.ac.be/acces/plans/

cplu@ulg.ac.be

Tél : 04 366 92 96
Heures d'ouverture du secrétariat :
8h30-12h30 et 13h30-16h30
www.cplu.ulg.ac.be

Pour plus de renseignements
sur l'Unité de Logopédie Clinique :
www.logoclinique.ulg.ac.be/clinique.php

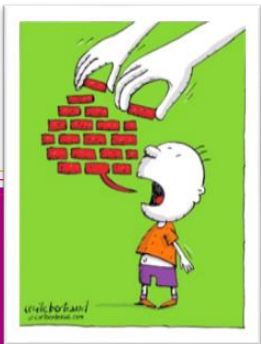
La guidance parentale logopédique

Une formation à l'intention de parents d'enfants en difficulté langagière

M. Almounajjed, E. D'Harcour, F. Derouaux

En tant que logopèdes, nous proposons une formation à l'attention des parents dont les enfants ont des difficultés langagières...

- ② ...parce que nous savons que les parents jouent un rôle clé dans le développement langagier de leur enfant ;
- ② ...parce que c'est parfois difficile de communiquer efficacement avec un enfant qui présente des difficultés langagières ;
- ② ...parce que l'efficacité de l'aide précoce en cas de difficultés langagières a été démontrée scientifiquement.



POUR QUI ?

La guidance parentale s'adresse aux parents dont l'enfant, à partir de 2 ans et demi, présente des difficultés langagières.

POURQUOI ?

La guidance parentale permet aux parents d'être mieux outillés face aux problèmes langagiers de leur enfant.

- ② En les sensibilisant aux caractéristiques du langage et aux moyens de communication de leur enfant.
- ② En les aidant à augmenter les opportunités d'échanges et de communication par différentes techniques et attitudes à adopter.
- ② En les accompagnant pour les aider à faciliter la communication et le développement langagier de leur enfant.

INFORMATIONS PRATIQUES

La guidance parentale comprend plusieurs séances qui se réalisent en groupe et qui sont encadrées par des logopèdes formées.

② Organisation des formations

Deux sessions de formation sont prévues au cours de l'année : une session « automne », de début octobre à fin décembre et la session « printemps » de début mars à fin mai.

Une session de formation se divise en 7 séances au total : 2 séances individuelles de 30 minutes et 5 séances collectives durant approximativement 1h30.

② Nombre de participants

Les groupes sont composés de parents dont l'enfant présente des difficultés langagières. Au cours d'une formation, le groupe est composé de parents de 4 à 8 enfants.

② Tarif

Le montant de la session complète s'élève à 130 €.

